

## L'aventure moderniste

Emile Poulat a découvert un texte commandé à Alfred Loisy par un éditeur anglais qui lui demanda une brève contribution à un recueil collectif, où il retracerait lui-même sa vie et son itinéraire. L'ouvrage, intitulé « *Religion in Transition* » (New York, Macmillan, et Londres, Allen and Unwin, 1937, 266 p) était édité par un américain Vergilius Ferm (1896-1975) La contribution de Loisy venait en quatrième sous le titre : « *From Credence to Faith* » (pp. 126-172). Traduit en français par Miss Petre, l'original a été déposé à la Bibliothèque nationale de France sous la cote N.a.f. 15642, fos 65 à 86, et avec le titre significatif : « *De la croyance à la foi* »

Nous nous sommes inspirés de ce texte (dates et citations de l'auteur) publié par Emile Poulat<sup>1</sup> pour comprendre les étapes qui conduisirent à l'excommunication de Loisy prononcée le 7 mars 1908.

**1889-1890** : Alfred Loisy accepte la chaire d'Ecriture sainte à l'Institut catholique de Paris

« ...mon programme comportait pour chaque année scolaire l'examen d'une question générale d'introduction et l'exégèse d'un livre (ou partie notable d'un livre) biblique, l'ensemble devant former avec le temps, une histoire et un commentaire de la Bible »

Six questions guide sa recherche :

- Comment convient-il d'apprécier la notion d'inspiration divine du point de vue de la critique historique et philosophique ?
- Comment le recueil divinement inspiré dit Canon des Ecritures s'est formé, puis conservé et quelle est l'autorité réelle, historique de ces collections dites canoniques et censées normatives ?
- En quelles langues ces livres ont été composés et traduits et dans quelle mesure la transmission de leur texte nous est-elle garantie ?
- Quel caractère et quelle authenticité convient-il de leur attribuer ?
- Quels renseignements peut-on extraire de ces livres quant à l'histoire ancienne d'Israël et à celle du christianisme naissant ?
- Comment une exégèse critique et historique se dégage peu à peu de l'exégèse traditionnelle et théologique et acquiert-elle l'autonomie de sa méthode et de ses conclusions ?

**Octobre 1892** : « le Supérieur de Saint Sulpice, M.Icard, interdit à ses étudiants mon cours d'Ecriture sainte parce que j'avais contesté le caractère historique des premiers chapitres de la Genèse »

**1893** : Les évêques protecteurs de l'Institut catholique retirent à Loisy l'enseignement de l'Ecriture sainte. En novembre 1893, on lui interdit l'enseignement des langues (hébreu et assyriologie)

**15 octobre 1900**, un article de Loisy sur « *La religion d'Israël, ses origines* » paru dans la Revue du Clergé français est censuré par une lettre du cardinal Richard, archevêque de Paris, au directeur de la Revue le 23 octobre 1900. On y lisait que « les premiers chapitres de la

---

<sup>1</sup> Poulat .E. *Critique et mystique*, Paris, Le Centurion, 1984

Genèse ne nous apprennent pas et ne veulent pas nous apprendre dans quelles circonstances l'homme et le religion firent leur entrée dans le monde.....ils « nous font seulement entendre que l'homme parut sur la terre par la volonté et la vertu de Dieu.... »

**1902** : parution de « *L'Evangile et l'Eglise* »

**1903** : « *Autour d'un petit livre* »

« ma critique des Evangiles, encore assez circonspecte, était plus hardie en plusieurs points que celle de Harnack<sup>2</sup>, et ma défense de l'Eglise romaine impliquait l'abandon des thèses absolues que professe la théologie scolastique touchant l'institution formelle de l'Eglise.....l'immutabilité des dogmes..... »

**15 janvier 1903** : censure (provoquée par Rome) de « *L'Evangile et l'Eglise* » par le cardinal Richard ;

**16 décembre 1903** : condamnation solennelle de cinq ouvrages<sup>3</sup> de Loisy par décret du Saint Office, approuvé par Pie X le 17décembre.Ouvrages remplis d'erreurs graves<sup>4</sup> concernant « la révélation primitive, l'authenticité des faits et enseignements évangéliques, la divinité et la science du Christ, la résurrection de Jésus, l'institution divine de l'Eglise, les sacrements »

« L'excommunication majeure avait été lancée contre moi parce que je consentais seulement à une soumission disciplinaire, en réservant mes opinions d'historien et que l'on exigeait le désaveu complet des livres condamnés et de leur contenu »

**Mars 1904** : la sentence est suspendue parce que Loisy avait spontanément renoncé à l'enseignement qu'il donnait comme conférencier à l'Ecole pratique des Hautes Etudes depuis la fin de l'année 1900.

**4 juillet 1907** condamnation définitive du « modernisme catholique » par le décret *Lamentabili* « la plupart des propositions du décret avaient été extraites de *L'Evangile et l'Eglise* et d'*Autour d'un petit livre* » et par l'Encyclique *Pascendi* (8 septembre 1907) où Loisy était pareillement visé

**12 janvier et 23 février 1908** : deux lettres dans lesquelles Loisy refuse de souscrire aux actes pontificaux

**7 mars 1908** : l'excommunication nominative est prononcée

---

<sup>2</sup> Pour mémoire Harnack est l'auteur de « L'essence du christianisme » qui sous forme de répliques donna naissance à « *L'Evangile et l'Eglise* » en 1902

<sup>3</sup> La religion d'Israël, Etudes évangéliques, *L'Evangile et l'Eglise*, *Autour d'un petit livre*, La Quatrième Evangile

<sup>4</sup> « L'énumération des erreurs n'est pas faite dans le décret du Saint Office, mais dans la lettre que le Saint Office avait chargé le cardinal Merry del Val d'écrire au cardinal Richard pour expliquer la signification du décret » (Note écrite par Loisy dans l'ouvrage collectif cité plus haut : contribution « *From Credence to Faith* »